Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA JP, veuillez visiter :
capajp.fr/annales-sujets-et-corriges

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE - JARDINIER PAYSAGISTE

ÉPREUVE E1 : AGIR DANS DES SITUATIONS DE LA VIE COURANTE

Coefficient : 2 **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Le sujet comporte **6 pages** numérotées de 1/6 à 6/6. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

SITUATION DE LA VIE COURANTE : AMÉNAGER UN ESPACE VERT DE QUARTIER : QUARTIER DES TILLEULS, COMMUNE DE VALMONT

La commune de Valmont étudie l'aménagement d'un espace vert de quartier. Les habitants ont exprimé des besoins différents : certains souhaitent un lieu ombragé et calme, d'autres souhaitent des équipements de jeux ou des espaces favorables à la biodiversité. La commune doit choisir des aménagements adaptés aux usages et aux contraintes locales.

Dans le même temps, une famille du quartier examine son budget mensuel et le coût d'une sortie à un atelier de jardinage organisé dans le nouvel espace vert. Vous disposez des documents DT 1 à DT 3 pour répondre aux deux parties de l'épreuve.

Les deux parties de l'épreuve E1 portent sur une thématique commune. Les réponses sont à rédiger sur la copie, sauf indication contraire.

PARTIE 1 : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION SOCIOCULTURELLE (7 points)

CG1.1 : Prendre position dans une situation à caractère social et civique

À partir du DT 1, prenez en compte les besoins des habitants et les contraintes présentées pour analyser les choix d'aménagement possibles de l'espace vert.

1.1 (2 points) Relevez deux besoins exprimés par les habitants et identifiez, pour chacun, la catégorie d'usagers concernée. Appuyez chaque réponse sur un élément du DT 1.

1.2 (2 points) Comparez les deux propositions d'aménagement présentées dans le DT 1. Indiquez un avantage et une limite pour chacune, en vous appuyant sur les informations du document.

1.3 (3 points) La commune doit retenir une proposition. Indiquez celle que vous recommandez et justifiez votre choix par au moins deux arguments distincts, liés aux besoins des habitants ou aux contraintes indiquées dans le DT 1.

PARTIE 2 : MATHÉMATIQUES ET SCIENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET DE GESTION (13 points)

CG1.2 : Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

Une famille du quartier étudie son budget avant de participer à un atelier de jardinage. Elle souhaite également que les résultats de la consultation des habitants soient pris en compte dans le choix des aménagements. Utilisez les données des DT 2 et DT 3.

2.1 (3 points) À partir du DT 2, calculez le total des revenus mensuels de la famille, le total de ses dépenses mensuelles et le montant qui lui reste en fin de mois. Présentez les trois résultats avec leur unité.

2.2 (2 points) La famille comprend deux adultes et deux enfants. À partir des tarifs du DT 3, calculez le coût total de l'atelier pour les quatre participants, puis le coût total des quatre titres de transport nécessaires. Calculez enfin le coût total de la sortie.

2.3 (2 points) La famille paie la sortie avec la somme qui lui reste en fin de mois. Calculez la somme disponible après cette dépense, puis le pourcentage de la somme initialement disponible que représente le coût total de la sortie. Arrondissez le pourcentage à l'unité près.

2.4 (4 points) À partir des résultats de la consultation du DT 3, calculez le pourcentage de réponses correspondant à chacune des quatre priorités. Le nombre total de réponses est de 120. Présentez vos résultats dans le tableau du DR 1, puis vérifiez que la somme des quatre pourcentages est égale à 100 %.

2.5 (2 points) En vous appuyant sur les résultats de la consultation et sur les contraintes de la famille relatives à sa sortie, proposez une priorité d'aménagement pour la commune. Justifiez votre proposition par une donnée chiffrée de la consultation et par un élément de la situation budgétaire étudiée.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : CONSULTATION DES HABITANTS ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE VERT

Document de situation établi pour l'épreuve à partir d'une consultation locale. La commune envisage de réaménager une parcelle de 1 200 m² située dans le quartier des Tilleuls.

Les habitants ont notamment signalé le manque d'ombre en été, le besoin d'un espace de rencontre accessible et le souhait de préserver des zones favorables aux insectes pollinisateurs. La commune dispose d'un budget limité et souhaite réduire les besoins d'arrosage.

Proposition A : installer des bancs sous des arbres, créer un cheminement accessible et aménager une petite zone de prairie fleurie. Les équipements de jeux sont limités. Les arbres apportent de l'ombre à moyen terme et la prairie fleurie nécessite peu d'arrosage une fois installée.

Proposition B : installer une aire de jeux avec des équipements plus nombreux et une grande pelouse centrale. Cette proposition répond davantage aux demandes d'équipements de loisirs, mais la pelouse nécessite un entretien et un arrosage réguliers en période sèche. Les bancs sont en plein soleil pendant une partie de la journée.

Les deux propositions prévoient un cheminement accessible et le maintien d'un accès libre à l'espace vert.

DT 2 : BUDGET MENSUEL D'UNE FAMILLE DU QUARTIER

Les montants ci-dessous sont exprimés en euros. Les revenus et dépenses sont mensuels. La somme disponible en fin de mois est calculée en soustrayant le total des dépenses du total des revenus.

Revenus et dépenses mensuels

Revenus	Montant (€)	Dépenses	Montant (€)
Salaire adulte 1	1 480	Loyer	790
Salaire adulte 2	920	Énergie et eau	185
Allocations familiales	140	Alimentation	560
.....	.....	Transport habituel	230
.....	.....	Téléphone et internet	75
.....	.....	Autres dépenses courantes	390

Données communiquées par la famille pour le mois étudié.

DT 3 : RÉSULTATS DE LA CONSULTATION ET TARIFS DE L'ATELIER

La consultation a recueilli 120 réponses. Chaque personne a indiqué une seule priorité pour l'espace vert. Les effectifs sont fournis dans le tableau ci-dessous.

Un atelier de jardinage est proposé au tarif de 18 € par adulte et de 8 € par enfant. Un titre de transport coûte 2,10 € par personne pour l'aller-retour. La famille participante est composée de deux adultes et de deux enfants ; chaque participant doit disposer d'un titre de transport.

Priorités exprimées par les habitants

Priorité exprimée	Nombre de réponses
Bancs et ombre	54
Aire de jeux	36
Prairie fleurie et biodiversité	18
Équipements sportifs	12
Total	120

Consultation du quartier des Tilleuls : 120 réponses au total.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse : résultats de la consultation pour la question 2.4

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les cases signalées par « ... ». Inscrivez les pourcentages calculés et indiquez le total.

Calcul des pourcentages de réponses

Priorité exprimée	Nombre de réponses	Pourcentage des réponses
Bancs et ombre	54	.....
Aire de jeux	36	.....
Prairie fleurie et biodiversité	18	.....
Équipements sportifs	12	.....
Total	120	.....

À compléter à partir des effectifs du DT 3.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.